

PARC INDUSTRIEL
DE LA RÉGION NORD
CARACOL



SONAPI

Le Gouvernement Haïtien et ses Partenaires

**Vers la Livraison
d'un Parc Industriel
Fonctionnel en 2012!**

Brochure d'information, Août 2011



République d'Haïti



Parc Industriel de la Région Nord

Gouvernement Haïtien



République d'Haïti



Le Gouvernement d'Haïti, le Gouvernement des Etats-Unis et la Banque Interaméricaine de Développement ont conclu le 11 janvier 2011 un accord visant à construire un parc industriel dans la Région Nord d'Haïti avec la Sae-A Trading Co. Ltd., principal fabricant de vêtement Coréen, comme locataire principal.

Chacun des signataires s'est engagé à consentir des investissements, soit dans les infrastructures du Parc (voirie, alimentation en eau, traitement des eaux brutes et des eaux usées, bâtiments industriels, centrale électrique, ...), soit dans les infrastructures en support au développement du Parc (routes d'accès, infrastructures portuaires, ...) et la construction de logements.

Le Parc Industriel de la région Nord (PIRN), propriété de la Société Nationale des Parcs Industriels (SONAPI), permettra de créer 20 000 emplois permanents directs sur une période de 6 ans, uniquement par le biais de l'investissement de Sae-A. Il a un potentiel de création de 65,000 emplois directs. Sa constitution est en adéquation avec la priorité de décentralisation des activités économiques identifiées par le Gouvernement haïtien et contribuera à la croissance et à une répartition géographique plus équilibrée des emplois.

L'appui de la BID et du Gouvernement américain sont déterminants pour la réussite de ce projet, qui a bénéficié de la Loi HELP (Haiti Economic Lift Program) votée au Congrès des États-Unis en mai 2010 et augmentant considérablement, jusqu'en 2020, les préférences commerciales des États-Unis pour le secteur haïtien du vêtement, ce qui rend Haïti plus attrayante pour les fabricants à grande échelle comme Sae-A.



Les activités de production au niveau du parc doivent commencer au premier trimestre de 2012, selon les engagements pris.

Quelques engagements de chacune des parties :

- **Le Gouvernement d'Haïti**, propriétaire du Parc, mettra à disposition les terrains nécessaires, s'assurera que la gestion du parc soit confiée à une société spécialisée, recrutée au terme d'un processus concurrentiel. Il confiera également la gestion des services d'électricité à une société privée recrutée au terme d'un processus concurrentiel. Il conclura, au terme d'un processus concurrentiel, un contrat pour la conception et construction du Parc, et s'assurera que les ouvrages construits sont conformes aux normes techniques, notamment parasismiques et para cycloniques.
- **Le Gouvernement des États-Unis** fournira au minimum 124 millions de dollars en subventions pour la production d'électricité dans le Parc, la construction de 5,000 logements dans la région et la modernisation des infrastructures portuaires. Ces investissements profiteront non seulement au Parc mais aussi aux entreprises et communautés avoisinantes.
- **La Banque Interaméricaine de Développement** investira au moins 100 millions de dollars en subventions pour l'aménagement du Parc et la construction des infrastructures nécessaires dans son enceinte, en plus des voies d'accès.
- **SAE-A** engagera au moins 78 millions de dollars pour l'acquisition et l'installation de matériel et d'équipements. Il occupera 50 hectares et emploiera au terme de son installation 20 000 travailleurs haïtiens, dans le respect des normes de l'Organisation Internationale du Travail.



Au sujet du Parc Industriel de la Région Nord

- Les travaux de construction du Parc et des logements ont un potentiel de création d'emplois de l'ordre de 2,800 personnes au cours des prochaines années. La communauté locale a déjà bénéficié d'emplois dans la construction de la clôture provisoire et constitue, en majorité, l'équipe de sécurité du Parc.
- SAE-A créera 20 000 emplois permanents directs pour les haïtiens, ce qui en fera, au terme de son installation, le plus important employeur privé en Haïti. Durant la phase un, en plus de SAE-A, le Parc accueillera d'autres locataires, créant ainsi des emplois additionnels.
- Le locataire principal du Parc devrait générer plus de 500 millions de dollars en salaires et avantages sociaux dans les dix ans à venir, chaque travailleur gagnant au moins 3 fois l'actuel PIB par habitant d'Haïti (le PIB par habitant est d'environ 640 \$).
- Il est estimé que l'activité du parc permettra la création d'un emploi indirect pour chaque emploi direct créé.
- Une fois le parc fonctionnant à pleine capacité, il pourrait accueillir 65 000 emplois permanents directs.
- Le Parc permettra d'augmenter le nombre d'emplois du secteur privé formel en Haïti d'au moins 20 %.
- Le parc verra s'installer la première usine de textile d'Haïti avec tricotage & teinture, ce qui augmentera considérablement la valeur ajoutée pour chaque vêtement fabriqué.
- Comme effet induit, le Parc élargira la base d'imposition par l'augmentation de l'emploi et des échanges commerciaux.

L'investissement dans le Parc devra également:

- Inclure le développement local du secteur logement pour au moins 5 000 foyers dans les collectivités avoisinantes.
- Entraîner la construction d'un port moderne pour la région du Nord et la remise en état d'un réseau de routes desservant le Parc ainsi que les activités liées au tourisme et à l'agriculture.
- Fournir de l'électricité au-delà des besoins du Parc, dans les zones environnantes qui n'ont actuellement pas accès à un réseau électrique.
- Créer, en plus des emplois directs générés, autant d'emplois additionnels ou plus en micro entreprises, petits exploitants agricoles, distributeurs de services alimentaires ou financiers, etc.
- Doubler, grâce à l'investissement de Sae-A, l'ensemble des Investissements Directs Etrangers reçu au total en 2009 en Haïti.
- Permettre l'amélioration de la perception d'Haïti à l'extérieur
- Servir de fenêtre et montrer au monde qu'Haïti est ouverte aux affaires et capable de faire efficacement de la concurrence sur le marché mondial sans compromettre le travail et les normes environnementales.



Renseignements généraux sur l'industrie du vêtement en Haïti

- Il y a vingt ans, l'industrie du vêtement d'Haïti était un fournisseur fiable de produits assemblés du marché américain et employait plus de 100 000 travailleurs. Aujourd'hui, l'industrie emploie environ 28 000 travailleurs.
- La valeur des exportations de vêtements haïtiens aux États-Unis (512 millions de dollars) comptait pour environ 10 pour cent du PIB d'Haïti en 2009, ce qui constituait environ 90 % des exportations du pays.
- Avec l'adoption de la Loi HELP par le Congrès des États-Unis, des entreprises du secteur textile manifestent un intérêt accru à s'installer en Haïti afin de bénéficier de l'amélioration de l'accès en franchise de droits au marché américain.
- Les fabriques de vêtement qui avaient leurs opérations en Haïti ont ajouté plus de 4 000 emplois à l'industrie depuis le séisme du 12 janvier. Non seulement, les emplois perdus immédiatement après la catastrophe ont été récupérés, mais l'industrie emploie aujourd'hui plus de gens qu'avant le tremblement de terre. Les plus grandes sociétés ont exposé des plans d'investissement ambitieux qui leur permettraient de tirer un meilleur parti des préférences commerciales améliorées.

Etat d'avancement du projet à date

Le Gouvernement Haïtien a signé un contrat de location avec Sae-A comme locataire principal. Sae-A a sélectionné et commencé la formation de 20 professionnels haïtiens de la Région Nord pour combler des postes de direction dans le parc. Six nouveaux locataires ont également exprimé leur intérêt à créer plus de 15 000 emplois supplémentaires et ces négociations sont en cours.

Des enquêtes de terrain et des études d'ingénierie sont en train; des contrats de construction pour le parc et la centrale électrique devraient être attribués en septembre après des processus d'appels d'offres internationaux ouverts et concurrentiels.

De fréquentes réunions ont lieu avec les communautés locales dans le Nord, ce qui leur permet de partager leurs idées et d'obtenir leurs réactions sur le projet.

L'édifice de la Mairie de la ville de Caracol a été inauguré après une rénovation complète. Il offre désormais un espace de rencontre pour la communauté afin de discuter du projet du Parc de la Région Nord et d'autres questions importantes pour la région.

Le Gouvernement Haïtien a lancé une campagne de communication avec des messages à la radio et des panneaux d'affichage. Il a également mis en place des kiosques d'information pour s'assurer que tout le monde est informé sur les avantages du parc et l'avancement du projet.

Le Gouvernement Haïtien prend toutes les mesures pour réduire les impacts environnementaux et sociaux, développer un processus de concertation avec les communautés affectées par le projet et mettre en place une stratégie de communication efficace sur le projet.

Le Gouvernement Haïtien continue activement de démarcher de nouveaux clients pour le Parc, pas seulement dans le secteur textile, mais aussi dans d'autres, tels l'ameublement et l'électronique.

Au sujet de SAE-A

- SAE-A est un fabricant de tissus et de vêtements qui possède des usines à travers le monde, particulièrement en Amérique du Nord, Amérique Latine, au Vietnam et en Indonésie.
- SAE-A s'est engagé à investir 78 millions de dollars en équipements dans le Parc Industriel de la Région Nord pour ainsi devenir le plus grand employeur du secteur privé en Haïti.
- SAE-A a proposé un plan d'affaires qui prévoit la création de 20,000 emplois directs au terme de son installation. L'intégration verticale lui permettra de produire plus de valeur ajoutée (tricotage, teinture, coupe, couture et imprimerie).



Le Gouvernement Haïtien et ses Partenaires
vers la Livraison d'un Parc Industriel Fonctionnel en 2012



Développement Industriel Création d'Emplois Décentralisation

Contacts :

Unité Technique d'Exécution
du Ministère de l'Economie et des Finances (UTE)
Maître d'Ouvrage Délégué
courriel: info.caracol@ute.gouv.ht
www.ute.gouv.ht/caracol



République d'Haïti